

Bureau
de la Commission locale de l'eau
12 février 2019



Ordre du jour

- Validation du compte rendu de la réunion du 11 décembre 2018
- Stratégie et rédaction du SAGE : méthodologie de travail et planning - SCE
- Présentation du projet de recherche « Oxymore : influence dans le maintien des hypoxies des processus de stockage/déstockage de phosphore dans l'estuaire de la Loire » - Université d'Angers
- Retours sur l'actualisation de l'état des lieux du SDAGE Loire-Bretagne
- Consultation de l'Agence de l'eau « Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau »
- Questions diverses

Stratégie et rédaction du SAGE : méthodologie de travail et planning

Structure - équipe de travail

Nos domaines d'intervention



L'aménagement
urbain



La mobilité
et les transports



L'énergie
et le bâtiment



Les risques
et la résilience



Le littoral
et la mer



L'eau et la protection
des milieux

Nos implantations et quelques chiffres



Sce, en bref :

+ de
30ans
d'expertise

33,7 M€
de CA en 2017

420
collaborateurs
en 2017

5
activités

10
implantations
en France

Equipe d'étude SCE



Directeur de projet : Jacques MARREC



Chef de projets : Yann LE BIHEN



Juriste : Christine NAVARRO



Chargée d'études : Solène COURILLEAU



Géomaticien : Antoine TRIBOTTE

Méthode de travail

Deux phases

- ❑ Scénarios/stratégie :
 - Objectif : stratégie validée avant l'été 2019
- ❑ Rédaction du SAGE
 - Objectif : SAGE validé avant février 2020

Des contraintes spécifiques

- ❑ Délais contraints
- ❑ Concertation suffisante

Des propositions de méthode

- ❑ Travailler sur un cadre de réflexion unique scénarios/stratégie/rédaction
- ❑ Adaptabilité/agilité sur la concertation / organisation claire des réunions (Qui? Pour quels objectifs?) / répartition des rôles respectifs des différents instances (comité technique, commissions, comité de rédaction, bureau, CLE...)

Méthode de travail – phase stratégique

Cadrage technique préalable :

- ❑ Cellule technique (Syloa, Etat, AELB, AFB) objectifs :
 - Intégrer les phases précédentes de révision
 - Préparer les phases de concertation

Méthode de travail différente selon les enjeux :

- ❑ Enjeux à approfondir (estuaire, littoral) : co-construction des scénarios envisageables
- ❑ Enjeux déjà développés dans le SAGE 2009 : révision du contenu (actualisation, compléments...)

Méthode de travail – phase stratégique

Axes de travail du SAGE 2009 :

Enjeux	Objectifs
Enjeu transversal : 5 - Cohérence et organisation	1 - Qualité des milieux
	Atteindre le bon état
	Reconquérir la biodiversité
	Trouver un équilibre pour l'estuaire
	2 - Qualité des eaux
	Satisfaire les usages
	Atteindre le bon état
	3 - Inondations
	Mieux connaître l'aléa
	Réduire la vulnérabilité
	4 - Gestion quantitative
	Maîtriser les besoins
Sécuriser	

Axes de travail nouveaux ou à renforcer :

- Gouvernance
- Têtes de bassin versant
- Espaces de mobilité
- Pesticides
- Continuité écologique et sédimentaire
- Estuaire
- Littoral

Axe de travail transversal et central : changement climatique

Méthode de travail – phase stratégique

Sur les enjeux à approfondir (estuaire, littoral)

□ 1^{ère} série de commissions

- Recensement des propositions objectifs/leviers d'intervention sur la base du diagnostic

➔ Structuration scénarios (SCE/Syloa)

□ 2^{ème} série de commissions

- Discussion analyse faisabilité/efficacité des scénarios

Sur les enjeux déjà abordés:

Proposition de contenu (SCE/Syloa)

← Diagnostic, SDAGE, études complémentaires...

□ 1 seule série de commissions :

- Discussion analyse faisabilité/efficacité des scénarios

Méthode de travail – phase stratégique

Suite de la démarche :

- ❑ Bureau (2 avril) : point d'avancement, notamment scénarios sur littoral et estuaire
- ❑ Bureau (30 avril) : bilan des commissions
- ❑ Comité technique (9 mai) : présentation contenu stratégie avec questions à débattre
- ❑ Bureau (28 mai) : préparation CLE : questions à trancher
- ❑ CLE (6 juin) : structure générale stratégie / arbitrage sur questions à trancher
- ➡ Rédaction document stratégie
- ❑ CLE (3 juillet) : discussion/validation stratégie

Méthode de travail – phase stratégique

Récapitulatif

Mois	février-19				mars-19				avril-19				mai-19				juin-19				juillet-19		
Semaines	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
cellule technique																							
Bureau		12-févr.							2-avr.					30-avr.					28-mai				9-juil.
Commissions																							
Comité technique																9-mai							
CLE																			6-juin				3-juil.

- Commissions thématiques :
 - 26 février 9h30 : Estuaire
 - 6 mars 9h30 : Littoral

- 23 avril 9h30 : Qualité eau
- 24 avril 14h : Estuaire
- 26 avril 9h30 : Milieux
- 29 avril 9h30 : Littoral
- 29 avril 14h : Cohérence et organisation
- 30 avril 9h30 : Gestion Quantitative

Méthode de travail – phase stratégique

Sémantique

Objectif : structurer la réflexion selon la logique finale du PAGD

PAGD

- Thème
 - Objectifs
 - Orientations
 - Dispositions

Stratégie

- Thème
 - Objectifs
 - Orientations
 - Leviers/moyens

Vigilance à retrouver les **enjeux** thématiques ou généraux définis dans le diagnostic dans cette structuration (soit en termes d'objectifs soit en termes d'orientation/dispositions)

Méthode de travail – phase stratégique

Sémantique

Liste des thèmes

- ❑ Les thèmes du SAGE 2009
 - Cohérence et organisation
 - Qualité des milieux
 - Qualité des eaux
 - Inondations
 - Gestion quantitative et alimentation en eau.
- ❑ Des thèmes nouveaux ou mieux individualisés
 - Littoral
 - Estuaire

Méthode de travail – phase stratégique

Sémantique

Objectif : traduit une ambition collective

- Pris en compte dans l'instruction des dossiers réglementaires (Loi sur l'eau, ICPE...)
- Pas opposable à un projet individuel sauf incompatibilité manifeste

Il doit être, si possible :

- Mesurable/quantifiable (futurs indicateurs de résultats du SAGE)
- Défini dans le temps (délai)
- Atteignable mais ambitieux (au-delà de la réglementation générale, du SDAGE)

Méthode de travail – phase stratégique

Sémantique

Levier : moyen permettant d'atteindre les objectifs proposés
(futures dispositions du PAGD ou articles du règlement)

- Levier technique : orientation des programmes opérationnels des maîtres d'ouvrage
- Levier juridique (dans le champ d'application des SAGE)
- Levier d'animation/communication, amélioration de connaissance
- Levier de Gouvernance

Méthode de travail – phase stratégique

Questions

- Rôle et composition du comité technique?
- Spécificités de la commission Cohérence Organisation?
- ...

Méthode de travail – phase rédaction

Objectifs

- Traduire la stratégie adoptée dans une forme juridique adaptée (PAGD, règlement)
 - En prenant en compte
 - les conclusions du diagnostic technique et juridique du SAGE
 - les retours d'expérience et la jurisprudence liée aux SAGE
- ➔ Reprise intégrale de la rédaction même sur les dispositions maintenues

Méthode de travail – phase rédaction

PAGD

Constitution

- Synthèse de l'état des lieux
- Objectifs généraux du SAGE
- Dispositions détaillant les moyens pour atteindre ces objectifs
- Documents cartographiques identifiant éventuellement les zones visées par les dispositions

Portée juridique

- Des dispositions d'engagement, d'incitation, de sensibilisation...
- Des dispositions s'imposant dans un rapport de compatibilité aux décisions administratives prises dans le domaine de l'eau (délai de 3 ans pour les décisions antérieures à l'approbation du SAGE)

Méthode de travail – phase rédaction

Règlement

Portée juridique plus forte

- Règles et documents graphiques opposables dans un rapport de conformité aux actes réglementaires et aux actes individuels (aux tiers)
- Champ d'intervention défini à l'article R.212-47 du code l'environnement

Lien avec le PAGD

- Règle associée à un objectif et une disposition du SAGE
- Règles permettent de compléter et/ou renforcer les dispositions concernées dans le PAGD
- Règles assorties de documents cartographiques

Méthode de travail – phase rédaction

Evaluation environnementale

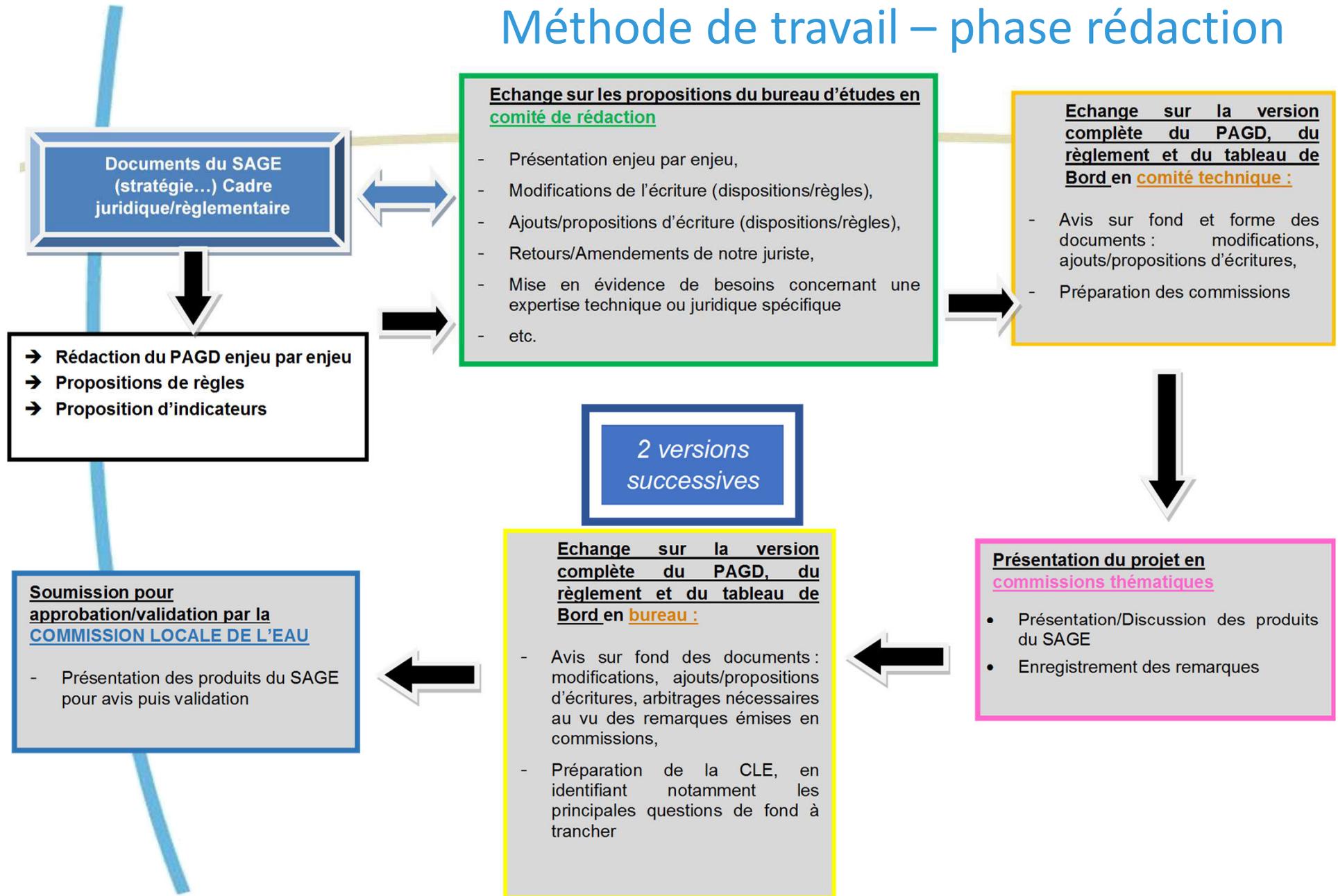
Contenu

- Articulation avec les autres documents de planification (SDAGE, PGRI...)
- Justification des choix stratégiques de la CLE
- Analyse des incidences environnementales du SAGE
- Présentation des mesures d'évitements, réduction ou de compensation de ces incidences

Analyse à mener en // de la stratégie

Justification/vérification de la cohérence et la pertinence environnementale du projet de la CLE

Méthode de travail – phase rédaction



Méthode de travail – phase rédaction

Zoom sur le comité de rédaction

Rôle

- Relecture des propositions de rédaction
- Veille à la fidélité vis-à-vis de la stratégie du SAGE
- Pas de vocation à statuer sur le fond, le cas échéant rédaction de plusieurs versions d'une disposition ou d'un règle par exemple

Principe de composition et de fonctionnement

- Composition nominative et stable (sauf experts sur certains thèmes)
- Disponibilité
- Nombre suffisamment réduit (maximum 10 personnes)

Méthode de travail – phase rédaction

Déroulement proposé

	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20
Phase 2 : Rédaction des documents du SAGE (lot 1) et relecture juridique (lot 2)										
Rédaction 1 ^{ère} version PAGD et règlement				VP	   V1					
Concertation sur la première version						   				
Rédaction 2 ^{ème} version consolidée des documents							     	  V2		VF
Mise en forme du rapport environnemental						VP				VF

	Réunions des commissions thématiques (6)	VP	Remise de document en version provisoire
	Réunion du bureau	VF	Remise de document en version finale
	Réunion du comité de rédaction		
	Réunion du comité technique		
	Réunion de la CLE		

Contacts

Jacques MARREC

02 51 17 29 61

06 82 56 43 68

jacques.marrec@sce.fr

Yann LE BIHEN

02 51 17 81 64

07 86 27 29 06

yann.le-bihen@sce.fr

Solène COURILLEAU

02 51 17 28 79

solene.courilleau@sce.fr